



Lettre d'information n° 10

La Rochelle le samedi 30 novembre 2019

Trop de questions sans réponse(s)

Ne jouons plus à Miss Météo ! Samedi passé, nous annonçons une journée pluvieuse alors que le soleil illuminait le début de matinée, à l'heure où vous preniez connaissance de notre Lettre précédente...

Ici, c'est bien connu, le temps change au gré des vents et des marées. Et ce ne sont pas quelques éléments contraires qui détourneront les Vigies de leurs objectifs...

Des éléments contraires ? Par exemple, l'absence de réponses ou les réponses hors sujet, les justifications à la noix opposées à la délégation de notre association reçue le jeudi 21 novembre. A ce petit jeu là, Bruno Odin et Vincent Coppolani, membres du conseil d'administration de La Coursive, ont fait fort, très fort.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la longue liste des questions que les Vigies avaient adressée à la présidente Véronique Chatenay-Dolto (absente le jeudi 21...) aux bribes de réponses de nos deux interlocuteurs.

Certes, nous n'attendions rien et nous n'avons pas été déçus, comme nous vous l'avons déjà confié dans la Lettre n°9.

Oui mais...

Réflexion faite, nous avons la désagréable impression qu'à travers cette stratégie visant à éluder tout sujet gênant, on nous a carrément menés en bateau...

Or, nous ne nous contenterons pas de si peu, de quelques miettes et d'accusations gratuites si faciles (dont nous n'avons pas encore fait état ici).

Au contraire, nos interlocuteurs si imprécis, si légers parfois dans leurs réponses nous ont incité à pousser nos investigations.

Voici donc nos dernières trouvailles, à lire sur le site internet des Vigies de La Coursive, et à partager avec vos ami(e)s si possible.

- A propos des comptes annuels de La Coursive

<http://lesvigiesdelacoursive.com/il-nous-manque-quelques-bilans-financiers>

- A propos de la convention d'objectifs que n'a toujours pas rédigée Franck Becker deux ans et trois mois après sa prise de fonction :

<http://lesvigiesdelacoursive.com/la-convention-dobjectifs-une-ardente-obligation>

- A propos du « recrutement en cours » d'un directeur ou d'une directrice adjoint(e)

<http://lesvigiesdelacoursive.com/recrutement-ou-reflexion>

Après tout cela et comme nous considérons que beaucoup trop de nos questions demeurent sans réponse(s) précises, Annick Bourdin, la présidente des Vigies, a écrit, ce jeudi 28 novembre, à Véronique Chatenay-Dolto, la présidente du CA de La Coursive.

Pour l'inviter, justement, à répondre à nos questions...

Copie de la lettre destinée à la Présidente de La Coursive a été adressée à la plupart des administrateurs de la Scène nationale de La Rochelle (notamment aux deux élus, MM. Coppolani et Jaulin et aux représentants de la Direction régionale des Affaires culturelles). Sans oublier le directeur de La Coursive, Franck Becker étant concerné, au premier chef, par nombre de nos interrogations...

Bon week-end à toutes, à tous !

Les Vigies de La Coursive

www.lesvigiesdelacoursive.com

lesvigiesdelacoursive@gmail.com

Facebook : Les Vigies de La Coursive

Adhérer aux Vigies de La Coursive

Créée le 23 septembre dernier, l'association Les Vigies de La Coursive compte à ce jour 42 membres adhérents.

La cotisation annuelle est de 10 euros par personne.

Le plus simple, pour les personnes maniant aisément internet, est de se rendre sur le site Hello Asso en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/les-vigies-de-la-coursive/adhesions/votre-adhesion-a-l-association-les-vigies-de-la-coursive>

Hello Asso vous demandera une participation modique pour son fonctionnement. Vous pouvez accepter cette participation, la moduler à la baisse ou à la hausse à votre convenance, ou la refuser.

Le plus classique : adresser un chèque de 10 euros à l'ordre « Les Vigies de La Coursive » à la trésorière de l'association Marie-Hélène Garrigues, 26 rue Claude Masse, 17000 La Rochelle. Merci d'indiquer vos nom et prénom (adresse postale et téléphone facultatifs), votre adresse mail (pour recevoir les infos) et de préciser (si vous le souhaitez) depuis quand vous êtes spectateur abonné adhérent de La Coursive.